

ACTION COLLECTIVE POUR LA SAUVEGARDE D'UN ABATTOIR DE PROXIMITE

A l'appel des Confédérations Paysannes, Coordinations rurales, Groupements des agriculteurs biologiques de Loire-Atlantique et de Vendée, du Collectif 44/85 « Quand l'abattoir vient à la ferme », de l'association Gens du marais et d'ailleurs et du Collectif Court-Circuit

Maintenir un abattoir à Challans, un outil de proximité indispensable pour la Vendée et la Loire-Atlantique.

Un outil pour une meilleure rémunération des paysans. Un outil de service aux multiples fonctions :

- ✓ Développement des circuits courts
- ✓ Démarche qualité (label, bio, IGP, etc.)
- ✓ Fourniture de la restauration collective et commerciale
- ✓ Abattage d'urgence
- ✓ Nouvelles demandes des citoyens (abattage à la ferme, bien-être animal)
- ✓ Innovant en terme de qualité des viandes (maturation des viandes, accrochage pelvien)
- ✓ Un abattoir multi-espèces (bovins, ovins, porcs).

Maintenir un abattoir de proximité c'est répondre aux attentes actuelles et à venir des acteurs directs de la filière mais aussi de l'ensemble des citoyens d'un territoire (éleveurs, consommateurs, salariés) ainsi qu'au maintien d'un tissu rural.

Le 11 janvier, le Tribunal de commerce de Poitiers statuera sur les offres de reprise de l'abattoir.

Paysans, consommateurs, ouvriers de l'abattoir, bouchers, élus, mobilisons-nous le vendredi 11 Janvier 2019 à 11h30 devant l'abattoir de Challans

(7 boulevard du Bois du Breuil à Challans)

Relayez cette information le plus largement possible autour de vous. Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus !

